



# Anglophonia Degré et intensification : essai de typologie

Lucile Bordet, Denis Jamet

► **To cite this version:**

Lucile Bordet, Denis Jamet. Anglophonia Degré et intensification : essai de typologie. Anglophonia - French Journal of English Linguistics, Presses universitaires du Midi, 2015, Degré et intensification, 20 - 2015 (20 - 2015), <<http://anglophonia.revues.org/>>. <10.4000/anglophonia.549>. <hal-01394879>

**HAL Id: hal-01394879**

**<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-01394879>**

Submitted on 10 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Degré et intensification : essai de typologie

Lucile Bordet et Denis Jamet

---

**Édition électronique**URL : <http://anglophonia.revues.org/549>

ISSN : 2427-0466

**Éditeur**

Presses universitaires du Midi

Ce document vous est offert par BU de  
l'Université Jean Moulin Lyon 3**Référence électronique**

Lucile Bordet et Denis Jamet, « Degré et intensification : essai de typologie », *Anglophonia* [En ligne], 20 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 10 novembre 2016. URL : <http://anglophonia.revues.org/549> ; DOI : 10.4000/anglophonia.549

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 novembre 2016.



Anglophonia – French Journal of English Linguistics est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Degré et intensification : essai de typologie

Lucile Bordet et Denis Jamet

---

## Introduction

- 1 Il est courant d'associer la notion du « degré » à d'autres notions connexes, telle l'« intensification » (*intensification* ou *intensity* en anglais), à l'instar de D. Bolinger (1972 : 15) qui, dès la première phrase de son ouvrage *Degree Words*, associe ces deux notions :

Manifestations of **degree** and **intensity** are commonly associated with adjectives and adverbs<sup>1</sup>.

- 2 Mais associer les deux notions revient-il à les considérer comme synonymes et interchangeables, comme le fait D. Bolinger qui, dans le même ouvrage, utilise davantage les termes de *intensifiers* que de *degree words*, laissant entendre que les deux notions recouvrent deux réalités linguistiques identiques ?

To begin with, however, we are concerned only with the grammatical process of intensification [...] Mostly of course the devices are lexical. (Bolinger 1972 : 17)

- 3 D. Bolinger considère ainsi que les deux termes recourent deux réalités identiques et qu'ils sont donc interchangeables, mais est-ce véritablement le cas ? Doit-on considérer le « degré » et l'« intensification » comme une seule réalité linguistique, et les deux termes comme interchangeables sémantiquement ? Ne doit-on pas, au contraire, tenter de les distinguer et dégager ce qui différencierait le « degré » de l'« intensification », malgré des points de recoupement ? C'est à cette question que la première partie de cet article se propose de répondre.

- 4 Une autre interrogation qui se dégage de la citation de D. Bolinger est la « nature » des procédés permettant l'expression du « degré » et de l'« intensification » : à première vue, cette citation semble contradictoire, en ce que D. Bolinger se propose de traiter uniquement des réalisations grammaticales des procédés du « degré » et de l'« intensification », mais qu'il indique clairement, quelques lignes plus bas, que les procédés sont majoritairement lexicaux. Alors les procédés sont-ils essentiellement grammaticaux ou bien lexicaux ? N'y a-t-il pas des procédés pour lesquels il est difficile de décider de l'appartenance de telles ou telles occurrences à la grammaire ou au lexique ? Ces deux sous-branches de l'étude linguistique que sont la grammaire et le lexique sont-elles suffisantes pour rendre compte de l'intégralité des réalisations de l'expression du « degré » et de l'« intensification » ? Ne peut-on pas avoir recours à d'autres types de procédés, comme des procédés phonologiques, stylistiques, sémantiques, etc. ?
- 5 Certains linguistes, à l'image de E. Benzinger, D. Bolinger, R. Quirk, C. Paradis, etc. se sont essayés à dresser une typologie des différents procédés, c'est-à-dire des différentes réalisations linguistiques de l'expression du « degré » et de l'« intensification ». Selon nous, toutes ces typologies présentent certains manques sur lesquels nous reviendrons dans la deuxième partie de cet article. Nous nous efforcerons alors de proposer notre propre typologie des procédés linguistiques permettant l'expression du « degré » et de l'« intensification » en anglais contemporain, en gardant toujours à l'esprit que toute tentative de classement doit préalablement se doter de critères opératoires, et que ceci n'est pas aussi simple qu'il y paraît à première vue :

As one examines the phenomenon of intensification more closely, it becomes increasingly obvious that intensification is not an element of language which yields itself to simple definition and easy analysis. As an area of study, its implications are broad; thus one must perforce choose to limit his observations to one aspect of the subject. (Benzinger 1971 : 50-51)

## 1. Degré et intensification : deux termes interchangeables ?

- 6 L'interchangeabilité apparente des termes « degré » et « intensification » implique-t-elle que ces deux notions recouvrent des réalités linguistiques identiques ? S'il existe deux substantifs différents – « degré » et « intensification » – on peut avancer que chacun de ces noms recouvre une notion particulière. Où se situe alors la limite ? Quels sont les points de recoupement et de divergence ? Un certain nombre de questions se posent alors : tout procédé d'« intensification » fait-il état d'un « degré » plus ou moins élevé de l'élément modifié ? Tout marqueur de l'expression du « degré » relève-t-il du phénomène d'intensification ?
- 7 Nous souhaitons en préambule définir ce que nous entendons par « degré » et « intensification » ; pour ces deux termes, nous adopterons la position théorique suivante : nous considérerons le terme « degré » aussi bien en tant que degré **majorant** que **minorant**, et le terme « intensification » aussi bien en tant que **majoration** (ce que certains linguistes nomment les *intensifiers*) que **minoration** (ce que A. Hübler (1983 : 68) nomme *detensifiers* ou R. Quirk (1973 : 214) *downtoners*).
- 8 Nous reprendrons ici de façon condensée les conclusions d'une communication donnée par L. Bordet (2014a) intitulée « En quoi la notion de *degré* diffère-t-elle de la notion d'

*intensification* ? Le cas des adverbes intensifieurs » donnée dans le cadre de la journée d'étude des préparateurs à l'option linguistique de l'agrégation externe d'anglais en janvier 2014 à Bordeaux<sup>2</sup>, et à laquelle nous renvoyons le lecteur qui souhaiterait de plus amples informations.

- 9 Si nous considérons que ces deux termes ne sont pas synonymes, nous pensons toutefois qu'il existe certains recoupements entre les deux, et qu'il est parfois difficile de décider si telle ou telle occurrence relève davantage de l'expression du « degré » ou de celle de l'« intensification ». Pour mieux circonscrire ce qui oppose et ce qui relie les notions de « degré » et d'« intensification », il semble alors important de signaler que la production de tout énoncé portant une marque de « degré » ou d'« intensification » prend toujours comme point de référence une situation qui correspond à une « norme », explicite ou implicite. En d'autres termes, l'on prend toujours, au moins pour l'expression du « degré », comme point de repère une situation neutre, qui serait l'absence de toute forme d'« intensification » ou de « degré ». Ainsi pourrions-nous envisager cette « norme » comme le degré zéro, le point de référence explicite ou implicite pour l'énonciateur qui souhaiterait doter son énoncé d'une marque d'« intensification » ou de « degré ». En effet, on ne peut avoir recours à des marqueurs d'« intensification » ou de « degré » que si l'on dispose d'une situation neutre, explicite ou implicite, qui servira de point de repère, c'est-à-dire d'étalon. En ce sens, le degré zéro de l'intensification correspondrait à une forme non marquée de l'énoncé. A l'inverse, toute marque de degré supérieur ou inférieur au degré zéro, ainsi que toute marque d'intensification, majorante ou minorante, serait envisagée comme une forme marquée, non neutre, qui sortirait de la « norme » et donc comme le signe d'un travail supplémentaire de l'énonciateur. Nous verrons plus tard que cette affirmation est valable pour l'expression de l'« intensification », mais qu'elle devra être modulée pour l'expression du « degré ».
- 10 Cette notion de « forme marquée » est à relier à celle d'« effort » fréquemment présente dans les définitions trouvées pour le terme « intensification », mais absente dans celles du « degré ». La 8<sup>ème</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1932) propose la définition suivante du verbe « intensifier » :

**Fournir un effort**, faire preuve d'une activité plus intense, plus considérable  
<sup>3</sup>.

- 11 *Le Petit Robert de la Langue Française* (2013) propose quant à lui la définition suivante pour le verbe « intensifier », qui est défini comme « rendre plus intense (**au prix d'un effort**)<sup>4</sup>. Augmenter. Amplifier. Renforcer ». Le verbe « intensifier » découle de l'adjectif « intense » qui, lui-même, est défini ainsi :

Qui agit avec force, et par extension qui dépasse la mesure ordinaire.  
 Extrême. Fort.

- 12 De ces définitions, il ressort explicitement que l'expression de l'« intensification », contrairement à l'expression du « degré », représente un effort cognitif supplémentaire de la part de l'énonciateur qui produit un énoncé doté d'une marque d'intensification, mais également de la part du co-énonciateur. Celui-ci reçoit le message et doit le décoder en tenant compte de la « valeur ajoutée » qu'apportent les marqueurs d'intensification. Selon sa connaissance du contexte, il pourra déterminer s'il s'agit d'un énoncé exagéré ou fidèle à la réalité extralinguistique qui est décrite. Ce travail d'encodage de la part de l'énonciateur ne nécessite pas, pour l'expression du degré, d'effort cognitif, pas plus qu'il

ne nécessite, de la part du co-énonciateur, d'effort de décodage lors de la réception. Pour illustrer nos propos, nous avons décidé d'utiliser comme corpus la série télévisée américaine *How I Met Your Mother* (HIMYM dorénavant), en ce qu'elle permet de prendre en compte la dimension orale de l'expression de l'intensification – dimension primordiale comme nous le verrons dans la deuxième partie – mais également car sa nature de *sitcom* favorise l'expression de l'intensification.

**Ted:** Hey, this may sound weird but it'll definitely sound **more weird** once my shirt's off so I'm gonna ask you now. Do you wanna have dinner with me Saturday night?

**Sarah:** Oh, that's **very** sweet, but I'm actually getting married on Saturday.

**Ted:** Friday night?

**Ted:** Wow, you're getting married. Congratulations.

**Sarah:** Thank you.

**Ted:** I'm **really** sorry I asked you out. It just felt like there might be this weird connection between us. How crazy am I coming off here?

HIMYM S01E07

- 13 Dans l'énoncé « *Hey, this may sound weird but it'll definitely sound **more weird** once my shirt's off so I'm gonna ask you now* », nous sommes en présence de l'expression du degré avec l'occurrence du comparatif de supériorité *more weird*.<sup>5</sup> Le repère, sous la forme du degré zéro, est explicite dans l'énoncé (« *this may sound weird* »), et la forme du degré supérieur (« *more weird* ») ne nécessite pas de décodage particulier de la part du co-énonciateur, et il n'y a pas d'effort de la part de l'énonciateur lors de l'encodage, c'est-à-dire lors de la production de l'énoncé. De plus, sans le comparatif, l'énoncé change de sens ou devient irrecevable, car la répétition nécessite que la relation prédicative <it – be weird> soit retravaillée : « *???Hey, this may sound weird but it'll definitely sound **Ø weird** once my shirt's off so I'm gonna ask you now* ». En revanche, les deux occurrences suivantes (« *Oh, that's **very** sweet* » et « *I'm **really** sorry I asked you out* ») relèvent plus de l'« intensification » que du « degré », en ce que l'ajout de l'intensifieur *very* et *really* relève d'un effort de la part de l'énonciateur, qui retravaille une relation prédicative existante <that – be sweet of you> et <I – be sorry> qui sert de degré zéro, puis y ajoute un marqueur d'intensification ; leur suppression ne rend pas l'énoncé irrecevable, et ne change pas réellement la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé ; il s'agit donc d'un choix purement énonciatif de la part de l'énonciateur qui décide d'intensifier une partie de son énoncé, à savoir l'adjectif / SWEET/ par *very* et l'adjectif /SORRY/ par *really*.
- 14 Ainsi, les *degree words* changent la valeur de vérité de l'énoncé, alors que les intensifieurs modifient plus ou moins légèrement la valeur de l'énoncé, sans la changer fondamentalement, comme l'écrit E. Benzinger (1971 : 48) :

It is perhaps the fact that intensive qualifiers are not “imperatively required” on an individual basis [...]. **The presence or absence of a qualifier rarely alters the fundamental meaning of an utterance**.<sup>6</sup>

- 15 Si les deux notions à l'étude possèdent certains points communs, comme la possibilité pour chacune de ces deux notions de s'exprimer de manière nuancée, un certain nombre de différences les opposent. En nous fondant sur les conclusions de la communication

donnée à Bordeaux mentionnée précédemment, nous dégagons plusieurs critères qui permettent de distinguer ces deux notions.

16 La notion de « degré » se caractériserait par :

- la notion d'« échelons », de « gradations » qui s'étalent de part et d'autre du point de repère qu'est le degré zéro ;
- la notion de « quantité », à savoir l'expression d'une mesure plus ou moins élevée des propriétés caractéristiques de l'élément modifié, le « degré » étant défini comme une quantité de qualité par rapport à un étalon, par opposition à l'« intensification » qui ne serait que qualitative. A ce titre, dans des énoncés tels que « *Tom's nicer than his brother* », on implique que le premier référent (Tom) possède davantage de propriétés caractéristiques permettant de le qualifier de « nice » que son frère.
- le critère d'**objectivité** qui le distingue de l'intensification, perçue comme plus subjective ; le degré est perçu comme plus facilement quantifiable objectivement que l'intensification, qui repose plus facilement sur une appréciation subjective de la part de l'énonciateur, ainsi que le notent R. Xiao & H. Tao (2007 : 241) :

The degree thus expressed is of a **subjective nature** as it reflects and indexes the attitude of the speaker or writer<sup>7</sup>.

17 Quant à l'intensification, si nous nous référons aux définitions que nous avons citées plus haut et aux conclusions de la communication de Bordeaux, plusieurs critères définitoires se dégagent également :

- la **subjectivité** qui paraît jouer un rôle plus prégnant dans l'expression de l'« intensification », vecteur privilégié de l'exagération, par opposition à l'expression du « degré » qui serait plus objective selon les critères précédemment édictés ;
- la **qualité** serait un autre critère définitoire de l'intensification, celle-ci n'impliquant pas l'expression de la « quantité », contrairement au degré ; la qualité est à envisager comme les propriétés caractéristiques contenues dans un lexème, sans mention d'une quelconque mesure de quantité. F. Lambert (2004) confirme notre position quant aux notions de subjectivité et de qualité intrinsèques à l'intensification en ce qu'il envisage l'échelle des « degrés » comme une échelle **quantitative** et **objective** par opposition à l'échelle de l'« intensification » qui serait une échelle **qualitative** et **subjective**.
- enfin, dans son fonctionnement même, l'intensification se distingue du degré en ce qu'elle permet d'**attirer l'attention**. Elle ne change donc pas la valeur de vériconditionnalité de tout ou partie de l'énoncé intensifié.

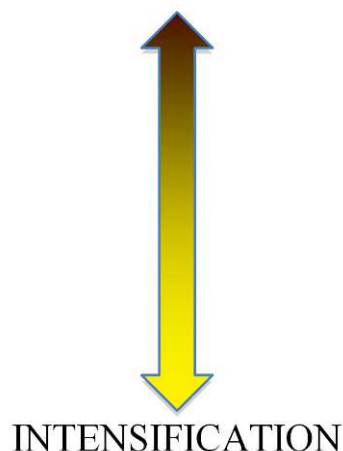
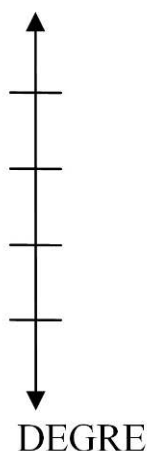
18 Selon nous, même s'il existe des zones de recoupements, « intensification » et « degré » ne semblent pas mettre en avant le même type d'opération cognitive : le degré ferait essentiellement montre d'une opération de comparaison explicite ou implicite par rapport à une norme ; l'intensification, quant à elle, si l'on part du principe qu'elle représente une sous-catégorie du degré au sens large, exhibe également une opération de comparaison – le plus souvent implicite – par rapport à une norme, mais cette dernière semble être reléguée à l'arrière-plan : ce qui prime, c'est davantage l'idée d'amplification, de commentaire beaucoup plus subjectif que pour le degré en tant que tel, ou d'exagération dans certains cas. Ceci se rapproche de l'opération cognitive de *hiding-highlighting* mise en avant par la linguistique cognitive, selon laquelle certains traits deviennent saillants au détriment d'autres qui passent au second plan.

**Marshall:** You're crazy. You have... **crazier** eyes **than** anybody that I have ever met. *HIMYM* S02E07

**Ted:** Um, sorry I kept calling you like that. I was **very** drunk. *HIMYM* S01E10

**Barney:** Listen **very** carefully. You will get your stuff back if you are able to complete a series of challenges. *HIMYM* S02E18

- 19 Dans le premier exemple, c'est la comparaison par rapport à une norme qui est mise en avant, à savoir un « degré de folie » que l'énonciateur n'a jamais perçu dans le regard de quiconque. De cette comparaison, il résulte que l'énonciateur peut qualifier le co-énonciateur de *crazy* en lui attribuant des propriétés par le biais de la copule *is*. Dans le deuxième exemple, en revanche, si l'on peut voir l'expression d'une comparaison implicite par rapport à un état « normal » de sobriété, ce qui semble primer, c'est l'expression du haut degré, *very* servant à amplifier les propriétés qualitatives contenues dans l'adjectif *drunk*. On y perçoit également un commentaire dans la mesure où l'intensification de *drunk* par *very* semble servir de justification au comportement de Ted. Quant au troisième exemple, ce qui semble importer, ce n'est pas tant la comparaison par rapport à une norme implicite, bien que celle-ci soit récupérable, que le haut degré d'attention dont devra faire preuve le co-énonciateur.
- 20 De plus, en termes de représentation, l'idée que l'on se fait du « degré » est généralement associée à une échelle graduée de valeur, avec un positionnement sur un des échelons, alors que l'« intensification » est majoritairement associée à un processus plus « flou » (de type fondu-enchaîné), avec beaucoup plus de zones intermédiaires, ce qui explique le côté plus subjectif de l'expression de l'« intensification ».



- 21 En conclusion, si nous reconnaissons l'existence de la vision traditionnelle selon laquelle l'« intensification » est une sous-catégorie du « degré » (dans son sens hyperonymique), nous nous éloignons de conceptions que nous considérons trop vastes, à l'instar de celle de D. Bolinger (1972) ou celle plus récente de C. Paradis (2008), en ce que le « degré » est quasiment omniprésent dans toutes les catégories syntaxiques. Si l'on décide d'effectuer une différence entre « degré » (dans son acception restreinte) et « intensification », le « degré » comprendra uniquement les formes comparatives (d'infériorité, d'égalité et de supériorité) et superlatives, et l'« intensification » comprendra toutes les autres réalisations linguistiques permettant d'intensifier (augmentation de la force illocutoire), ou de « détensifier »<sup>8</sup> (diminution de la force illocutoire), tout ou partie d'un énoncé. Ces formes d'intensification seront exposées dans la typologie proposée dans la seconde partie de cet article. En effet, si un énoncé comprend une forme comparative ou superlative, si ces dernières sont retranchées de l'énoncé, elles vont entraîner soit un changement de la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé, soit un énoncé irrecevable



sémantiquement parlant, comme nous l'avons déjà mentionné. A l'inverse, la soustraction des procédés d'intensification n'implique pas un changement fondamental de la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé, comme le montrent les occurrences ci-dessous :

**Mrs. Ericksen:** Oh, are you kidding? I was **younger than** you when I had Marcus. Beautiful 15 pound boy. Not much **bigger than** this turkey right here. *HIMYM S1E09*

**Mrs. Ericksen:** Oh, are you kidding? I was **young** when I had Marcus. Beautiful 15 pound boy. \*Not much **big** this turkey right here.

**Robin:** I don't even believe it **myself**. *HIMYM S01E08*

I don't even believe it.

**Ted:** God, I hate **myself** right now. *HIMYM S01E17*

\*God, I hate right now.

- 22 On obtient un énoncé dont le sens est modifié en retranchant le comparatif dans « *I was younger than you when I had Marcus* », et un énoncé irrecevable si l'on opère une manipulation similaire dans « *Not much bigger than this turkey right here* ». Les exemples suivants, quant à eux, montrent le double fonctionnement de *myself* qui se comporte soit comme pronom réfléchi et donne lieu à un énoncé irrecevable lorsqu'on le retire, le COD *myself* étant nécessaire pour que le programme sémique du verbe *hate* soit réalisé (« *God, I hate myself right now* » → « *\*God, I hate Ø right now* »), soit comme un terme intensifieur qui ne modifie pas fondamentalement la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé si on le supprime (« *I don't even believe it* »).
- 23 Après avoir rappelé ce qui rapproche et différencie le « degré » et l'« intensification », nous souhaitons, dans une seconde partie, revenir sur les réalisations linguistiques de ces deux notions, en débutant par l'examen d'une typologie proposée par E. Benzinger, afin d'en montrer les limites et insuffisances, pour ensuite proposer à notre tour une typologie des procédés linguistiques permettant de véhiculer l'expression du « degré » et de l'« intensification » en anglais.

## 2. Les procédés linguistiques de l'expression du degré et de l'intensification

- 24 E. Benzinger rappelle, dès les premières pages de sa thèse, *Intensifiers in Current English*, que si certains procédés sont aisément identifiables, il en est d'autres dont l'identification comme procédés d'intensification est plus problématique :

Some of the formal signals of intensification are easy to recognize. Qualifiers, for example, may signal intensification and are easy to label. Other signals, more subtle, are to some extent dependent upon environment and factors extraneous to the lexical symbols which comprise the utterance and are more difficult to analyze – shifted word order or an unusual intonational pattern, for example. (Benzinger 1971 : 1-2).

- 25 Elle poursuit en notant, qu'apparemment, l'« intensification » n'est pas toujours présente sous la forme de marqueurs prototypiques (ce qu'elle nomme les « adverbess intensifieurs » – *intensive qualifiers* – du type *so, very, awfully, extremely, really...*) :

It is true that grammatical signals available to express intensification may be identified and defined, but the semantic notion of intensification cannot always be captured by a precise definition since intensification is not always signalled by a specific grammatical element. (Benzinger 1971 : 2)

- 26 Se pose alors la question de toute typologie : quels critères adopter afin de rendre compte, à la fois de la façon la plus précise et la plus englobante possible de toutes les occurrences des marqueurs linguistiques du « degré » et de l'« intensification » ? Les typologies généralement mises en avant se fondent sur divers critères, et selon les critères retenus, les typologies vont inévitablement varier.
- 27 Certaines typologies se fondent sur des critères essentiellement **grammaticaux** (nommés également **syntaxiques**), en ce que la distinction entre les différents marqueurs du « degré » et de l'« intensification » réside dans la catégorie grammaticale à laquelle ces « mots » appartiennent, c'est-à-dire leur nature, qui est généralement, du dire des linguistes, soit adverbiale, soit adjectivale. Ces typologies demeurent grandement descriptives, et se révèlent même inexactes pour certaines occurrences, à l'image de *you're real good* où *real* n'est pas un adjectif, mais fonctionne bel et bien comme un adverbe dans cet énoncé, en ce qu'il modifie l'adjectif *good*. De plus, ces typologies grammaticales / syntaxiques, ne nous semblent guère pertinentes car, contrairement à ce qu'avance E. Benzinger, les « intensifieurs » ne constituent pas une partie du discours à part entière, mais correspondent plus à une réalisation sémantique, indépendante d'une partie du discours précise, et qu'un nombre important de procédés dépassant le niveau du simple « mot » peuvent générer un effet d'« intensification », comme nous le verrons plus tard dans notre typologie.
- 28 A l'inverse, certains linguistes, à l'instar de D. Bolinger et R. Quirk, vont adopter une typologie fondée sur des critères purement ou essentiellement **sémantiques**, tout du moins pour ce qu'ils nomment les *intensifiers*. Dans *Degree Words*, D. Bolinger (1972 : 17) établit quatre catégories au sein de la classe plus vaste des « *degree words* ». La première catégorie est celle des « *boosters* » qui correspondent à la partie la plus haute de l'échelle d'intensification (type *completely*). La deuxième catégorie que mentionne D. Bolinger est celle des « *compromisers* » (type *rather, fairly*) qu'il définit ainsi : « middle of the scale, often trying to look both ways at once ». La catégorie suivante est celle des « *diminishers* » (type *slightly, little*) qui, comme son nom l'indique, se situe sur la partie basse de l'échelle et en ce sens « express[es] a meaning of looking down ». Finalement, D. Bolinger considère qu'il existe une quatrième catégorie, à savoir celles des « *minimizers* » qui se trouve, elle aussi, en bas de l'échelle, mais plus particulièrement au point le plus bas de celle-ci (type *never, a bit of*).
- 29 R. Quirk *et al.* (1973 : 214-220), reprennent la typologie de D. Bolinger (1972) en tentant de l'améliorer, et en ajoutant, entre autres, les « *emphasizers* » et en opérant des sous-divisions dans les catégories définies par D. Bolinger :

Les **emphasizers** : definitely  
 Les **amplifiers** qui se divisent eux-mêmes en **maximizers** (*completely*) et en **boosters** (*very much*)  
 Les **downtoners** qui comptent quatre sous-catégories : les **compromisers** (*kind of*), les **diminishers** (*partly*), les **minimizers** (*hardly*) et les **approximators** (*almost*).

- 30 Les « *diminishers* » et « *minimizers* » sont ainsi regroupés sous le terme de « *downtoners* », les « *boosters* » de D. Bolinger correspondent à une catégorie plus vaste des « *amplifiers* » de R. Quirk en ce qu'elle regroupe les « *maximizers* » et les « *boosters* ».
- 31 Que dire de ces deux typologies essentiellement sémantiques ? Il nous semble que ce type de typologies reste essentiellement descriptif, sans réelle portée explicative, et que les

catégories ou sous-catégories sont amenées à se recouper, ce qui est normal dès lors que l'on se fonde sur des critères sémantiques qui demeurent, somme toute, assez subjectifs.

- 32 Finalement, d'autres typologies adoptent des critères que l'on pourrait qualifier de **morpho-syntaxiques**, en ce qu'elles se fondent sur un ensemble de critères qu'elles considèrent définitoires des « intensifieurs », tels la nature du terme, sa place et par conséquent sa portée syntaxico-sémantique. C'est l'optique adoptée par E. Benzinger (1971) qui considère que les « intensifieurs » (ce qu'elle nomme *intensive qualifiers*) forment une classe grammaticale à part entière, régie par des règles propres. Le défaut de cette typologie est l'absence quasi totale de dimension sémantique (à l'inverse de D. Bolinger et R. Quirk), et, comme nous l'avons déjà mentionné, le fait que les « intensifieurs » ne sont pas une classe grammaticale, une nature (à l'image des quantifieurs), et ne peuvent être regroupés que parce qu'ils participent d'une réalisation sémantique ou opérationnelle commune.
- 33 Le défaut principal des catégories susmentionnées est, comme nous l'avons évoqué précédemment, qu'elles laissent de côté certaines réalisations discursives de l'expression du « degré » et de l'« intensification », même s'il convient de reconnaître à E. Benzinger le mérite de mentionner d'autres procédés ne relevant pas uniquement du grammatical – E. Benzinger (1971 : 10-11) considère de son propre aveu que cette typologie est non exhaustive – comme le montre la citation suivante :

The problem is not simply to define the intensive element as some sort of grammatical element, but rather to discover how intensification is signaled. The linguistic element that signals intensification is most commonly a grammatical class, the intensive qualifier, but **intensive signals may take other forms**<sup>9</sup>. (Benzinger 1971 : 7-8)

- 34 La classification proposée par E. Benzinger tente de relever les divers procédés utilisés lors de l'expression linguistique de l'« intensification », et nous la reproduisons ci-dessous, en donnant des exemples pour chacune des catégories mentionnées :

**(1) Hyperbole or exaggeration**

*By all means, not a bit, not at all*

**Ted:** As I walked up to that door **a million thoughts** raced through my mind.

HIMYM S01E01

**(2) Inherently intense words**

*gigantic, colossal, famished*

**(3) Profanity and obscenity**

*Hell, damn, fucking*

**(4) Exclamations**

*Ah!, Oh!, Ouch!, Yippee!*

**(5) Symbolic forms**

[kr-] 'noisy impact' : *crash, crack, crunch*

[sn-] 'creep' : *snake, snail, sneak, snoop*

**(6) Repetition of words and sounds**

*He's a big, big man.*

**(7) Multiplication of synonyms**

*Clorox, sanitizes and disinfects*

**(8) Onomatopoeic forms**

*tick-tock, cuckoo, pow*

**(9) Stretch forms**

*Yes-indeedy*

**(10) Shifted word order and other grammatical transformations**

*Away John ran*

*Down he fell*

*The one who hit Mary was Joe*

**(11) Stress and pitch**

*That is MY book*

*That IS my book*

*THAT is my book*

**(12) Redundant prepositions and adverbial particles**

*Continue on, revert back, raise up, fill up*

**(13) Intensive personal pronouns**

*I myself will do it*

**(14) Own**

*My own possessions*

**(15) Qualifiers**

*He runs **surprisingly** fast.*

*I did **pretty** well indeed.*

(Benzinger 1971 : 10-11)

- 35 Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette typologie ? Tout d'abord, qu'E. Benzinger ne s'intéresse pas uniquement aux procédés grammaticaux de l'expression de l'« intensification », et qu'elle note que les typologies généralement proposées adoptent de façon restrictive soit une position sémantique, soit une position syntaxique :

It will be seen that some grammarians define intensive qualifiers by describing them semantically, while others define them by describing them as a structural class. A few combine the semantic and structural approaches. Still others ignore intensive qualifiers as a class. (Benzinger 1971 : 104)

- 36 La dernière phrase de cette citation montre néanmoins qu'elle oriente son analyse en très grande partie sur les procédés grammaticaux, en considérant que la réalisation prototypique – en ce qu'elle est la plus fréquente – consiste en un adverbe qui modifie soit un adjectif, soit un autre adverbe (ce qu'elle appelle *intensive qualifiers*) :

The intensive qualifier is but one of several signals of intensification; yet it is perhaps the most commonly employed mode of intensification. Further, it is not difficult to isolate. It is a discrete lexical unit, a word. (Benzinger 1971 : 175)

- 37 Si la typologie de E. Benzinger inclut d'autres procédés, le classement proposé ne nous semble pas réellement convaincant, tout d'abord parce que certaines catégories ne sont pas sur le même plan d'analyse que d'autres, et que ceci n'est nullement mentionné ; ensuite, parce que certaines catégories pourraient être regroupées, et d'autres ne nous semblent pas être de réels procédés d'« intensification ».
- 38 Conscients des limites et imperfections inhérentes à toute typologie, nous souhaitons néanmoins proposer notre propre typologie, en insistant sur deux points fondamentaux :
- 39 1) N'importe laquelle de ces typologies semble oublier un élément crucial, à savoir la dimension **phonologique**, qui est centrale à tout procédé d'« intensification » – mais pas à l'expression du « degré » – ce qui permet également de faire la différence entre les deux notions ; comme nous l'avons mentionné dans la première partie, ce qui différencie le « degré » de l'« intensification », c'est la notion d'effort (articulatoire, donc cognitif, de la part de l'énonciateur qui décide plus ou moins sciemment d'ajouter un intensifieur à son énoncé, mais également de la part du coénonciateur qui doit décoder l'énoncé), c'est-à-dire ce que l'on nomme en anglais un *added-effect* qui a, le plus souvent, une répercussion phonologique : les structures clivées et pseudo-clivées, par exemple, vont recevoir deux

accents de phrase (ce qui ne sera le cas des structures extraposées, qui ne jouent pas un rôle dans l'intensification) :

**Ted:** **What I do remember is that we drank beer**, we ate wings and we watched the Super Bowl together. *HIMYM S02E14*

De même, les « intensifieurs », dans le sens « grammatical du terme », vont souvent pouvoir être marqués phonologiquement par un allongement vocalique (comme le montre le premier exemple), ou une accentuation emphatique (comme le montrent les deuxième et troisième exemples) :

**Lily:** Change your personality? That is **sooo** awful, and not at all motivational. *HIMYM S01E17*

**Marshall:** Wow, that was **really** specific. *HIMYM S01E17*

**Marshall:** God, that is **so** me at 15. *HIMYM S01E17*

2) Si l'expression de l'intensification a recours à divers procédés linguistiques, il importe de noter qu'il y a une fréquente **combinaison de ces procédés**, et que généralement, ces derniers sont cumulatifs : les procédés phonologiques vont être combinés avec des procédés lexico-sémantiques, syntaxiques, stylistiques, etc., car les sous-divisions de linguistes entre « syntaxe », « morphologie », « sémantique », « phonologie », etc. ne pré-existent pas à la langue, mais ne sont que des constructions de linguistes *a posteriori* pour analyser la langue. Ceci est d'ailleurs mentionné par E. Benzinger (1971 : 11), qui écrit que « The various ways of signalling intensification are not mutually exclusive. There is in fact some **overlapping**<sup>10</sup> ». Les exemples ci-dessous illustrent ce phénomène de chevauchement, et la fréquente combinatoire des procédés :

**Marshall:** (On Phone) Is she talking to some hot guy? Oh, you can tell me. It's totally cool. It was my idea! Hell, I told her she could take the ring off.

**Robin:** (On Phone) Really? Well I thought it was kinda weird, but if you're cool with it. Yeah. It's off and she's talking to some guy. Do you want me to go over and...

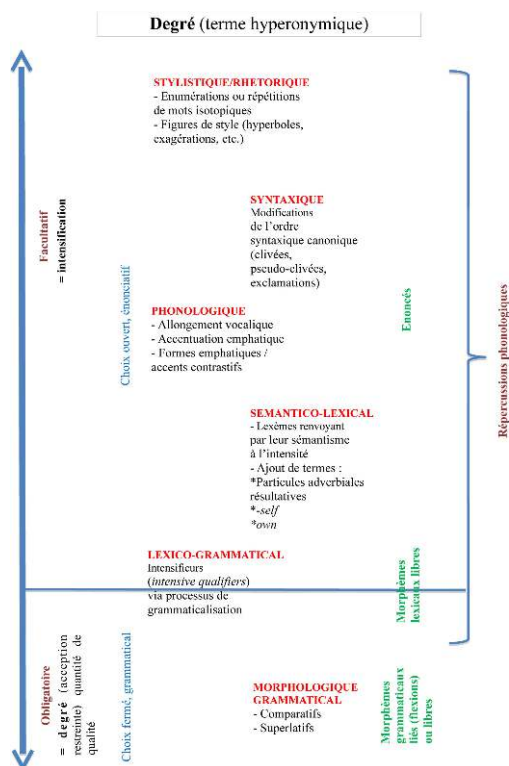
**Marshall:** (On Phone) No! Don't interrupt, it's **awesome**. So the ring's really off, huh? It's **awesome**... Well just tell her I called and... tell her that... she's **awesome**.

**Really, really awesome.** Our relationship is built on mutual trust. I can't breathe! *HIMYM S01E03*

**Barney:** You dumped a porn star? **Friendship over, FRIENDSHIP OVER!** *HIMYM S01E04*

40 Ces exemples illustrent le chevauchement de plusieurs procédés d'intensification. Le premier exemple cumule l'utilisation d'un terme renvoyant à l'intensité par son sémantisme (*awesome*), la répétition de ce terme ainsi que l'adjonction et la répétition de l'intensifieur *really*. Le deuxième exemple comprend à la fois une reduplication et une accentuation emphatique, c'est-à-dire une accentuation plus marquée du second segment, indiquée par les majuscules.

41 Pour établir notre typologie, nous nous sommes fondés sur l'idée centrale selon laquelle les procédés sont cumulatifs, ce qui implique donc des zones de chevauchements, chevauchements inhérents à toute classification linguistique, et qui permettent le passage d'une catégorie à une autre. Il y a donc des zones de passage entre les différents procédés, et certains peuvent ainsi être classés à cheval entre deux catégories, qui ne sauraient être étanches. Notre perspective se veut donc **graduée**, et adopte une classification sous forme de **continuum**, en ce que cette dernière nous semble rendre compte de façon beaucoup plus fine de l'utilisation du matériau linguistique pour générer les réalisations discursives qui sont les seuls outils d'analyse du linguiste. Afin de schématiser ceci, nous proposons le tableau ci-dessous :



- 42 A gauche du continuum, se trouvent les réalisations du « degré » dans son acception restreinte, à savoir les formes comparatives et superlatives qui, comme nous l'avons indiqué, changent le sens de l'énoncé si elles sont retranchées ; pour cette raison, nous parlerons de « choix fermé, grammatical ». A l'autre extrémité du continuum, se situent les réalisations de l'« intensification » qui, si elles sont retranchées, ne changent pas fondamentalement le sens de l'énoncé ; pour cette raison, nous parlerons de « choix ouvert, énonciatif », afin de souligner le choix de l'énonciateur pour ces formes.
- 43 Pour le « degré » dans son acception restreinte, l'énonciateur aura recours à des morphèmes grammaticaux liés, c'est-à-dire des flexions ou désinences (-*er* pour le comparatif, -*est* pour le superlatif) ou des morphèmes grammaticaux libres (*more* pour le comparatif, (*the*) *most* pour le superlatif), c'est-à-dire à des procédés essentiellement morphologiques grammaticaux.
- 44 A l'inverse, l'« intensification » va recourir à des morphèmes lexicaux libres (c'est-à-dire à des procédés essentiellement lexico-grammaticaux ou sémantico-lexicaux), ou à des modifications au sein même de l'énoncé (c'est-à-dire à des procédés phonologiques, syntaxiques ou stylistiques / rhétoriques). Une précision s'impose : pour toutes les réalisations des occurrences discursives reliées à la notion d'« intensification », indépendamment du type de procédé auquel l'énonciateur aura recours, il y aura généralement des répercussions phonologiques :
- Barney:** How quickly you all forget! *HIMYM* S01E10  
**Ted:** That time I **did** say 'Grinch'. *HIMYM* S02E11  
**Ted:** She dumped me.  
**Robin:** Oh, Ted, I'm **so** sorry. That's just **terrible**. I feel **awful**.  
**Ted:** You're smiling. *HIMYM* S01E18
- 45 En effet, tous ces exemples qui exhibent divers procédés d'intensification vont subir des répercussions sur le plan phonologique. Le premier exemple sera doté d'une intonation

exclamative et un accent emphatique portera sur les termes « intensifieurs » dans les exemples suivants (« so », « terrible » et « awful »).

- 46 Avant de conclure, nous nous attarderons sur chacun des procédés, en proposant quelques exemples tirés de notre corpus HIMYM, afin de voir les différences et similarités entre ces divers procédés, en insistant sur les zones de passage de l'un à l'autre.
- 47 Sous les procédés **lexico-grammaticaux** se trouvent les occurrences de la classe prototypique, c'est-à-dire la plus fréquente, que l'on nomme « intensifieurs » ; ces termes originellement lexicaux sont devenus, par un phénomène de grammaticalisation plus ou moins complète, des marqueurs d'intensification :
- Robin:** Oh please, I'm **so** sick of the "meet-market" scene. HIMYM S01E03  
**Ted:** You know, it's **very** rude to wear a hat indoors. I'm just saying. HIMYM S01E21
- 48 Les procédés **sémantico-lexicaux** regroupent diverses réalisations, comme les lexèmes renvoyant, de par leur sémantisme, à de l'« intensification » :
- Ted:** She was **completely amazing**. She was *amazing* and funny and we connected on every level. And, I'm never gonna see her again. HIMYM S01E13  
**Barney:** I have a **superpower**. HIMYM S02E21  
**Barney:** The cougar displays **maximum** cleavage possible to captivate her prey. HIMYM S02E06
- 49 Une autre réalisation est l'ajout de termes à l'énoncé, comme les particules adverbiales de type résultatif (Barney: *Do you not see the powerbar in my hand? I'm **fueling up*** HIMYM S02E06), les composés en *-self*, autres que réfléchis (Ellen: *That's the easy way. The **hard way is that I stomp the crap out of you myself***. HIMYM S01E07), ou l'ajout de l'adjectif *own* (Lily: *Marshall just ditched out on our **own** party*. HIMYM S01E05).
- 50 Les procédés **phonologiques** jouent également un rôle, et vont se décliner sous deux modalités : l'allongement vocalique (Barney: *You know what else? My younger sister just got married and I'm about to turn **thirty-six***. **Faaaaantastic**. HIMYM S01E04), ou l'accentuation emphatique (Barney: *You dumped a porn star? **Friendship over, FRIENDSHIP OVER!*** HIMYM S01E04 / (Lily: *Never... **break... up... with... a... girl... on... her... birthday!*** HIMYM S01E04<sup>11</sup>). A noter là aussi la combinatoire des procédés, car l'allongement vocalique va pouvoir porter sur un intensifieur, ceci étant marqué typographiquement par un triplement de la voyelle dans notre énoncé qui se veut une retranscription de l'oral (Marshall : *I'm **sooo** sorry. Take us to the hospital*. HIMYM S01E01). Une troisième modalité que nous avons classée sous les procédés phonologiques va concerner l'énoncé dans son intégralité : il s'agit de la forme emphatique / d'insistance, par laquelle l'énonciateur va sur-valider la relation prédicative. Selon la présence ou non d'un auxiliaire dans l'énoncé, il y aura soit uniquement recours à un procédé phonologique (Robin: *That's **impossible. That simply can't happen.*** / Lily : *Oh, but it **can***. HIMYM S01E07), soit à un procédé phonologique doublé d'un ajout morpho-grammatical sous la forme de l'opérateur DO (Ted: *I **did** check 'plus one'*. HIMYM S01E12). Ceci confirme l'intérêt d'une vision non étanche des procédés linguistiques permettant de générer l'intensification.
- 51 Les procédés **syntactiques** se matérialisent par des modifications de l'ordre canonique de l'énoncé (SVO), sous la forme des structures clivées en IT, pseudo-clivées (en WH-) ou des structures exclamatives (Ted: ***What I do remember is that we drank beer, we ate wings and we watched the Super Bowl together.*** HIMYM S02E14 /Ted: ***She took the decorations. She took the decorations! What a Grinch!*** HIMYM S02E11).



- 52 Finalement, les procédés **stylistiques / rhétoriques** se subdivisent en l'accumulation de termes, ou la répétition de termes appartenant à la même isotopie sémantique (Robin: *She's fun, she's free-spirited, she's great. I said, "She's great" too many times, didn't I?* HIMYM S01E15 / Ted: *Long-distance was and is a **terrible** idea, a really **terrible** idea, just **awful**.* HIMYM S01E16), ainsi qu'au recours aux figures de style type « hyperbole », « exagération », etc. (Robin: *Ha-ha. Laugh now, those kids are **monsters**. They're going to **eat you alive**.* HIMYM S01E18 / Barney: *Translation, **she's ugly, she's ugly, she ugs in the ugly**.* HIMYM S01E05). On remarque dans le dernier exemple non seulement un recours aux procédés stylistiques / rhétoriques avec les figures de style, mais également un recours au phénomène de répétition.
- 53 Ainsi, si certains de ces procédés peuvent être assez aisément isolés, nous souhaitons terminer en rappelant la fréquente combinaison de ces procédés, qui va « intensifier l'intensification », à l'image de cet exemple :
- Lily:** Oh, I am so beautiful! Oh, don't tell me how much it costs. Just snap my neck now, so I can die this pretty.
- Robin:** Wow, you look incredible.
- Lily:** Oh. Okay, okay, how much is it, on a scale of never to never ever?
- Robin:** **Never ever, ever, ever, ever... times infinity.** HIMYM S01E16
- 54 Ce dernier exemple réunit l'emploi conjoint des adverbes *never* et *ever*, leur répétition, l'idée de multiplication véhiculée par *times*, l'exagération, mais également l'emploi du terme *infinity* dont on peut considérer qu'il renvoie à l'intensité en ce qu'il va au-delà des échelles de mesure du temps. On note d'ailleurs la présence d'un renvoi à la notion de degré dans l'énoncé précédent (« *on a scale of never to never ever* »).

## Conclusion

- 55 Cet article s'est proposé d'établir les différences et points de recoupement entre les notions de « degré » et celle d'« intensification ». Comme nous l'avons rappelé, le lien entre ces deux notions est différent selon que l'on adopte une vision restreinte ou large, c'est-à-dire hyperonymique, du terme « degré ». L'optique que nous avons adoptée est de reconnaître que le « degré » peut être un terme hyperonymique incluant ainsi les procédés d'« intensification », mais qu'il était plus pertinent d'effectuer une différence entre « degré » (dans son acception restreinte), et « intensification ». Les critères permettant de différencier ces deux réalités linguistiques ont ensuite été mis au jour, pour finalement revenir sur les typologies proposées jusqu'à présent. Il a été montré qu'il est difficile d'enfermer les réalisations discursives du « degré » et de l'« intensification » dans un cadre strict, et qu'il est préférable de privilégier une approche graduée, reconnaissant les zones de chevauchements et de passages, afin de proposer une analyse plus fine des réalisations discursives du « degré » et de l'« intensification ».



---

## BIBLIOGRAPHIE

- Benzinger, Edith M. *Intensifiers in Current English*. PhD Dissertation. University of Florida, 1971.
- Bolinger, Dwight. *Degree Words*. The Hague: Mouton, 1972.
- Bordet, Lucile. « En quoi la notion de degré diffère-t-elle de la notion d'intensification ? Le cas des adverbes intensifieurs », 2014a [http://bv.u-bordeaux3.fr/pub/docs/group-degre/Bordet\\_DegreEtIntensification.pdf](http://bv.u-bordeaux3.fr/pub/docs/group-degre/Bordet_DegreEtIntensification.pdf).
- Bordet, Lucile. « L'intensification en anglais : entre grammatical et lexical. Etude de corpus dans la série américaine *How I Met Your Mother* ». *Les amis du Crélingua*, 2014b.
- Hopper, Paul J., Traugott, Elizabeth C. *Grammaticalization*, 2<sup>nd</sup> edition. Cambridge: Cambridge University Press, Cambridge textbooks in Linguistics, [1993] 2004.
- Hübler, Axel. *Understatements and Hedges in English*. Amsterdam: John Benjamins, 1983.
- Huddleston, Rodney, Pullum, Geoffrey, K. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press, [2002] 2012.
- Lambert, Frédéric. « Une idée très très intéressante : l'hyperrelatif, entre degré et intensité ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 17, 2004 : 117-131.
- Le Petit Robert de la Langue Française* (2013).
- Mounin, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige/Puf, [1974] 2006.
- Paradis, Carita. *Degree Modifiers of Adjectives in Spoken British English*. *Lund Studies in English* 92, Lund: Lund University Press, 1997.
- Quirk, Randolph, et alii. *A Concise Grammar of Contemporary English*. New York: Hartcourt Brace Jovanovich, 1973.
- Stoffel, Cornelis. *Intensives and Downtoners*. Heidelberg: Carl Winter, 1901.
- Xiao, Richard, Tao Hongyin. "A corpus-based sociolinguistic study of amplifiers in British English", *Sociolinguistic Studies*, vol. 1.2, 2007: 241-273.

## Corpus

*How I Met Your Mother*. Saisons 1 et 2 complètes (2005-2006).

## NOTES

1. Nous soulignons.
2. [http://bv.u-bordeaux3.fr/pub/docs/group-degre/Bordet\\_DegreEtIntensification.pdf](http://bv.u-bordeaux3.fr/pub/docs/group-degre/Bordet_DegreEtIntensification.pdf)
3. Nous soulignons.
4. Nous soulignons.
5. Soulignons que le comparatif prend ici la forme de « *more weird* » et non de « *weirder* » auquel on aurait pu s'attendre. On pourrait alors se demander si cette forme analytique correspond à un

choix délibéré de l'énonciateur ou non, auquel cas, l'emploi de « *more weird* » pourrait être perçu comme une forme marquée et donc un travail supplémentaire de l'énonciateur en ce qu'il représente un choix énonciatif. Cela n'est toutefois pas le propos principal de cet article puisque nous n'aborderons que très peu les structures comparatives. Nous renvoyons le lecteur à R. Huddleston et G. Pullum (2002 : 1121) qui traitent de ces différences d'emploi. Ils considèrent que l'utilisation de la forme analytique là où la forme synthétique est attendue relève d'une comparaison métalinguistique plutôt que d'une comparaison « ordinaire ».

6. Nous soulignons.

7. Nous soulignons.

8. Selon la terminologie d'A. Hübler (1983).

9. Nous soulignons.

10. Nous soulignons.

11. Il est à noter que dans cet exemple, Lily porte des coups à Ted à chaque mot qu'elle prononce comme pour mieux accentuer son propos.

---

## RÉSUMÉS

Les typologies existantes des procédés permettant l'expression du degré et de l'intensification présentent toutes des manques en ce qu'elles adoptent soit une perspective sémantique, soit une perspective syntaxique, voire morphosyntaxique, laissant notamment de côté la dimension phonologique, ainsi que certains procédés lexicaux ou stylistiques par exemple. Après avoir rappelé ce que nous entendons par les termes « degré » et « intensification », nous reviendrons sur les typologies existantes pour finalement proposer notre propre typologie en tenant compte des zones de chevauchement entre les divers procédés.

Existing typologies of degree and intensification processes all seem to overlook some aspects of the issue under scrutiny. They all focus on syntactic, semantic or morphosyntactic criteria leaving aside the phonological, lexical or stylistic dimensions of degree and intensification processes. We will first give our definitions of the terms “degree” and “intensification”, then we will present and discuss the existing typologies, which will lead us to present our own typology bearing in mind that the various processes often overlap.

## INDEX

**Mots-clés** : degré, intensification, typologie

**Keywords** : degree, typology

## AUTEURS

**LUCILE BORDET**

Université Jean Moulin – Lyon 3,

Centre d'Etudes Linguistiques – EA 1663.

lucile.bordet@univ-lyon3.fr

**DENIS JAMET**

Université Jean Moulin – Lyon 3,  
Centre d'Etudes Linguistiques – EA 1663.  
denis.jamet@univ-lyon3.fr